

AR Prefecture

063-216303537-20250117-2025_01_03-DE
Reçu le 21/01/2025

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -cinq, le 17 janvier à 20 h 00
- présents	08	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	09	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	02	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
13 janvier 2025 13 janvier 2025

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette
Absent excusés : BLANCHARD Pierre, ROMEAS Daniel (pouvoir à Chantal DESGEORGES)
a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

Délibération 03 - 2025

Objet : remboursement frais de gasoil

Le lundi 09 décembre 2024, et le mardi 24 décembre 2024 la station-service de Saint Germain étant fermée et disponible uniquement en libre-service, Mme le Maire a dû régler les frais de plein de gasoil des véhicules communaux avec sa carte bancaire.

Les factures s'élèvent à 163.07 euros et 160.99 euros soit un total de 324.06 euros.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de procéder au remboursement de cette dépense, par un mandat administratif d'un montant de 324.06 euros.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 20 janvier 2025
et publication ou notification du 20 janvier 2025

